**Haute école spécialisée bernoise**
Technique et informatique

Direction du département

# Info aux étudiant-e-s: Procédure d'inscription aux modules

Chères étudiantes, chers étudiants

Cette information s'adresse à tous les étudiant-e-s des programmes de bachelor à partir de la 2e année d'études (SJ). Elle vous informe sur la procédure d'inscription aux modules de l'année à venir. Cela concerne plus particulièrement les modules obligatoires à option (WPM) et les modules à option (WW), dont le déroulement dépend du nombre d'inscriptions et ne peut par conséquent pas être automatiquement garanti. Ces modules sont énumérés dans la liste ci-jointe. Tous les autres WPM, WW et modules obligatoires (PM) sont des modules ordinaires et planifiés dans le cadre de l'horaire ordinaire.

## Déroulement horaire

### Semestre d'automne (HS):

| | |
|---|---|
| SC 24-25 | Inscription aux modules ordinaires du HS<br>Inscription aux WPM/WW de la liste, HS + FS |
| SC 26-37 | **Mise à jour** de la liste par la direction de la filière d'études<br>Publication de la liste mise à jour, définitive des WPM/WW |
| SC 37-39 | **Adaptation** des inscriptions à tous les modules du HS par les étudiant-e-s |
| Fin SC 39 | L'inscription est contraignante<br>Remise à StudAdmin de la feuille d'occupation des modules signée |

### Semestre de printemps(FS):

| | |
|---|---|
| SC 3-4 | Inscription aux modules ordinaires du FS |
| SC 7-9 | **Adaptation** des inscriptions à tous les modules du FS par les étudiant-e-s |
| Fin SC 9 | L'inscription est contraignante<br>Remise à StudAdmin de la feuille d'occupation des modules signée |

**Mise à jour** de la liste des WPM/WW: Suite à l'inscription en SC 24-25, l'offre des WPM/WW est mise à jour. Les modules à faible demande sont supprimés ou en cas de très forte demande des déroulements supplémentaires sont décidés. Si vous êtes concerné par un de ces changements, vous serez informé-e par courriel.

Admission aux WPM/WW: Veuillez tenir compte que l'admission à un module ne dépend pas de la rapidité de réservation. Si un module est surréservé, les étudiant-e-s pour lesquels le module peut être imputé à un groupe de modules auront la priorité. Si le module est toujours surréservé, un tirage au sort décide de l'admission.

**Adaptation** de l'inscription: Dans SC 37-39 resp. SC 7-9, vous avez le temps de contrôler et d'adapter vos réservations de module. Les inscriptions aux modules ordinaires peuvent aussi n'être faites qu'à ce moment.

Les résultats d'examen du semestre précédent sont alors aussi connus. Notez qu'il n'est pas possible suivre un module consécutif, si la note insuffisante F a été obtenue au module requis. Veuillez donc adapter les inscriptions en conséquence.

Pour procéder à des changements aux WPM/WW réservés de la liste, il faut impérativement l'accord du directeur de division. Des WPM/WW supplémentaires peuvent être réservés uniquement s'il reste des places libres. Après expiration du délai d'inscription votre réservation de module est contraignante: Chaque module inscrit est évalué par une note et figure dans le Transcript of Records.

## Précisions importantes sur la liste des WPM/WW

### Validité des WPM

Sous *Groupes de modules* les coches dans les colonnes correspondantes vous montrent les groupes de modules dans lesquels un module peut être validé. Les modules qui ne peuvent être imputés à aucun groupe de modules sont de purs modules à option et figurent séparément dans le Transcript of Records comme non pertinents pour les prestations d'études de bachelor.

***Attention: Pour les études de bachelor, vous ne pouvez faire valider que des modules munis d'une coche dans la colonne correspondante sous Groupes de modules.***

### Limitation aux deux dernières années d'études (SJ)

Les créneaux horaires des modules de la liste ci-jointe sont protégés pour les étudiant-e-s de la dernière SJ. Les conflits temporels peuvent être évités si vous vous concoctez un programme de la dernière SJ, qui fonctionne pour vous sur la base des horaires. D'autres modules tels que PM ou WPM/WM, qui ne sont pas mentionnés dans la liste ne se recouperont pas avec les modules de la liste. Dans la plupart des cas nous pouvons également vous garantir cette sécurité de planification pour l'avant-dernière SJ.

### Structure selon les divisions

Les modules de la liste sont en plus structurés en 4 parties.

Les modules du paragraphe "Catégorie WPM1: Module pour toutes les divisions" sont accessibles de manière identique à toutes les divisions avec exclusivité temporelle dans les deux dernières SJ. Les modules des autres paragraphes sont respectivement ouverts uniquement aux deux dernières SJ de la division mentionnée dans le titre. L'absence de conflit temporel des modules du paragraphe "Catégorie WPM2: Module en premier lieu pour la division Microtechnique" ne peut par exemple être garanti qu'aux étudiant-e-s de la division Microtechnique. Si un étudiant ou une étudiante d'une autre division souhaite suivre ce module, il peut y avoir conflit temporel en raison de l'horaire global. Dans ce cas l'étudiant ou l'étudiante devra se désinscrire de ce module lors de l'adaptation de l'inscription (SC 37-39 resp. SC 7-9).

### Retenue lors de l'inscription aux WPM/WW

Nous vous prions de vous inscrire uniquement au nombre de modules que vous pouvez effectivement suivre. Chaque module représente beaucoup de travail et est noté.

### Étudiant-e-s de la Technique automobile

La division Technique automobile n'a presque pas repris de WPM/WW de la liste dans son programme d'études. Elle planifie ses WPM/WW dans le cadre de l'horaire ordinaire. En cas d'inscription à des modules de la liste, les conflits d'horaire avec des modules ordinaires ne sont par conséquent pas exclus pour les étudiant-e-s en Technique automobile.

## Réservation de modules au moyen de l'interface Web *IS-Academia (IS-A)*

https://is-a.bfh.ch/imoniteur_OPROAD/PORTAL1S.htm

Pour la réservation de modules via IS-A, veuillez respecter le manuel d'utilisation "portail web IS-A étudiant-e-s" et particulièrement le chapitre 5 "Mes réservations de modules" de votre portail web IS-A (registre Documents).

L'inscription dans IS-A se fait à l'aide du code du module y compris la lettre de déroulement (par ex. BZG4203a). Notez aussi que certains modules sont organisés plusieurs fois. Les codes de modules sont alors munis de différentes lettres relatives au déroulement (par ex. BZG4203a, BZG4203b etc.). Pour l'inscription aux modules, veuillez indiquer la lettre correcte du déroulement conformément aux informations de la direction de division.

**Exemple:**

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BZG4203 | p | Be | FS | 201 | Mi | 16:15-17:50 | Marketing | 2 | Thomas von Burg |
| BZG4203 | q | Be | FS | 201 | Mi | 18:10-19:45 | Marketing | 2 | Thomas von Burg |
| BZG4203 | a | Bi | HS | O.31 | Mo | 16:15-17:50 | Marketing | 2 | Giampaolo Possagno |
| BZG4203 | b | Bi | FS | O.31 | Mo | 16:15-17:50 | Marketing | 2 | Giampaolo Possagno |

En ce qui concerne le module Marketing dans Be, FS, Mi, 18:10-19:45, retenez le code du module BZG4203 avec la lettre de déroulement q, donc BZG4203q pour l'inscription dans IS-A. Dans IS-A, mettez alors pour l'inscription une coche à ce module:

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Marketing** - *Vorlesung* | **BZG4203, Bern** | p | | 2 | WP | von Burg Thomas | | | ☐ | | 28 | 22 | | |
| **Marketing** - *Vorlesung* | **BZG4203, Bern** | q | | 2 | WP | von Burg Thomas | | | ☑ * | | 28 | 10/12 | | |
| **Marketing** - *Vorlesung* | **BZG4203, Biel** | b | | 2 | WP | Possagno Giampaolo | | | ☐ | | 28 | 9 | | |

Pour les modules spéciaux tels que modules de langue ou stages, veuillez par sécurité vous adresser à StudAdmin.

## Soutien pour procéder à la réservation des modules

Pendant la procédure de réservation des modules, vous pouvez demander de l'aide à votre conseiller d'études ou à StudAdmin (studadmin.ti@bfh.ch). Demandez toutefois d'abord à un collègue étudiant, qui pourra év. répondre à votre question!

Nous vous remercions de votre collaboration!